

Démarche : Demande initiale d'un agrément JEP (Jeunesse - Education Populaire)

Organisme : Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

première demande

Votre association a-t-elle plus de trois ans d'existence?

Un des critères spécifiques pour bénéficier de l'agrément JEP est d'être une association déclarée depuis au moins trois ans.

Il faut donc attendre que l'association ait plus de trois ans pour faire une demande initiale d'agrément JEP.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Personne en charge du dossier et fonction au sein de l'association

Email

Téléphone

Votre association est-elle membre d'un réseau ou d'une fédération ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Si oui, merci de préciser la (les) association(s) ou fédération(s) dont vous êtes membre

Thématique de l'association

Demande initiale d'un agrément JEP (Jeunesse - Education Populaire)

Plusieurs choix possibles

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Culture
- ☐ Sport
- ☐ Solidarité locale / social
- ☐ Solidarité internationale
- ☐ Loisirs
- ☐ Vacances
- ☐ Engagement / citoyenneté
- ☐ Inclusion / handicap
- ☐ Protection de l'environnement
- ☐ Échanges / chantiers de jeunes
- ☐ Sciences / culture scientifique

A quelle échelle votre association intervient-elle ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Au sein d'un quartier
- ☐ A l'échelle de la ville
- ☐ Sur plusieurs communes
- ☐ A l'échelon départemental
- ☐ A l'échelon régional

Disposez-vous d'un autre agrément ?

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, merci de préciser

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ AECEP (Association éducative complémentaire de l'enseignement public)
- ☐ Association agréée de protection de l'environnement
- ☐ Association sportive
- ☐ Agrément de protection de l'environnement
- ☐ AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)
- ☐ ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)
- ☐ Agrément Association de consommateurs
- ☐ Agrément pour accueillir des volontaires de solidarité internationale
- ☐ Agrément des associations représentant les usagers dans les instances hospitalières et de santé publique
- ☐ Agrément Service civique

Demande initiale d'un agrément JEP (Jeunesse - Education Populaire)

☐ Autre agrément

A quels publics vous adressez-vous ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Tout public

☐ Enfants (moins de 3 ans)

☐ Enfants (plus de 3 ans)

☐ Adolescents

☐ Jeunes (16 / 30 ans)

☐ Adultes

☐ Seniors

☐ Personnes avec une situation de handicap

☐ Professionnels

Nombre d'adhérents de l'association

Nombre de bénévoles

Nombre de membres du Conseil d'administration

Ou de l'instance jouant le rôle habituellement dévolu au Conseil d'administration

Au sein du CA : nombre de femmes

Au sein du CA : nombre d'hommes

Au sein du CA : nombre de jeunes de moins de 18 ans

Au sein du CA : nombre de membres de 18 à 30 ans

Au sein du CA : nombre membres de 30 à 60 ans

Au sein du CA : nombre de membres de plus de 60 ans

Nombre de volontaires en service civique

Nombre de volontaires accueillis par an

Vos documents administratifs

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Statuts en vigueur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Rapport moral et financier (année N-1)

Rapport moral et financier validé par la dernière Assemblée Générale

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Rapport moral et financier (année N-2)

Rapport moral et financier validé par l'avant-dernière Assemblée Générale

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale (année N-1)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Procès-verbal de l'avant-dernière Assemblée Générale (année N-2)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Rapport d'activité (année N-1)

Dernier rapport d'activité validé par l'Assemblée Générale

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Rapport d'activité (année N-2)

Avant-dernier rapport d'activité validé par l'Assemblée Générale

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Compte de résultats (année N-1)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Compte de résultats (année N-2)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Budget prévisionnel

Budget prévisionnel de l'année en cours

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Projet associatif

Si votre association dispose d'un projet formalisé, ou tout autre document (projet stratégique, plan d'action...) définissant les objectifs et méthodes de l'association

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Projet éducatif ou pédagogique

Si votre association dispose d'un projet éducatif formalisé définissant les objectifs pédagogiques ou éducatifs de l'association

Votre démarche d'éducation populaire

Pour quelle(s) raison(s) votre association sollicite-t-elle une demande agrément JEP ? Quelles sont les motivations à votre demande ?

Comment votre association s'inscrit-elle dans une démarche d'éducation populaire ?

Comment favorisez-vous la participation de tous, y compris des jeunes, à la gouvernance de votre association ?

Validation du dossier

Je, soussigné, (nom et prénom)

Atteste sur l'honneur :

1° Que les informations portées dans le présent formulaire, sont exactes et sincères ;

2° Que l'association se conforme aux lois et règlements ;

3° Le cas échéant, que l'association est à jour de ses obligations comptables conformément à l'article L. 113-13 du code des relations entre le public et l'administration ;

4° Et qu'elle s'engage à respecter le contrat d'engagement républicain prévu à l'article 10-1 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et approuvé par le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat - https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000044806657

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Si le déclarant n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures : celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci

Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire (Art. 1984 du code civil)